



Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du comité de bridge de l'Orléanais

Blois, vendredi 19 juin 2026 14 h 00

Contrôle des pouvoirs et signatures de la feuille de présence.

11 clubs présents et 5 pouvoirs soit 1465 licenciés. Le quorum de 1321 est atteint et l'Assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte par la présidente à 14 h 00.

Invités : Benoît RIBAULT, APR du Comité de l'Orléanais et futur directeur des compétitions ;
Jacques PINAUD

Le bureau exécutif : Claudette MOREAU, Martine MARIE, Dominique DESNOYER, Mauricette FONDS-BLET, Lucette BOIRE, Alain DUBOUILH, Guy GUESNAIS

Excusé(e)s : Simone FLEURIET, Patrick MALBO

Présidente de séance : Claudette MOREAU

Secrétaire de séance : Lucette BOIRE

Rappel de l'ordre du jour :

Modifications des statuts du comité : mise en conformité des statuts suite aux modifications du Règlement Intérieur qui ont été adoptées lors des conseils Régionaux antérieurs.

Les divers documents nécessaires à la réunion ont été envoyés par e-mail aux participants conformément aux délais imposés par les statuts.

Claudette Moreau remercie Lucette Boire pour avoir accepté d'accueillir cette AGE au club de Blois ainsi que tous les membres présents pour leur participation.

Après explication des raisons ayant conduit à cette modification, les nouveaux statuts sont mis au vote.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 14 heures 15

Fait à Blois le 26 juin 2026

La secrétaire de séance,
Lucette BOIRE

La présidente de séance,
Claudette MOREAU